

# De la théorie de l'habitus à la sociologie des épreuves : relire *L'expérience concentrationnaire*<sup>1</sup>

Cyril Lemieux  
GSPM / EHESS

Selon Pierre Bourdieu, « la vision du monde social que propose l'interactionnisme correspond à un univers à très faible degré d'institutionnalisation du capital symbolique, celui des classes moyennes urbaines, avec leurs hiérarchies multiples, brouillées et changeantes, dont l'incertitude objective est redoublée, pour la conscience commune, par le faible degré d'interconnaissance et l'absence corrélative de la connaissance minimale des caractéristiques économiques et sociales les plus “ objectives ” »<sup>2</sup>. Citant cet extrait dans *L'expérience concentrationnaire*, Michael Pollak en tire une conclusion inattendue : la critique qu'adresse Bourdieu aux interactionnistes peut, dit-il, être « renversée »<sup>3</sup>. Des concepts comme habitus et capital ont en effet pour caractéristique d'être « issus de l'analyse de processus et de phénomènes dotés d'un degré de stabilité relativement élevé » (p. 288). En cela, ils relèvent de conceptualisations qui, « trop globales et trop attachées à la conception de l'unité de la personne » ne permettent qu'assez peu « l'analyse des situations extrêmes », celles où les individus, ayant été « amputés des acquis de leur vie (du capital économique, social et symbolique) », se trouvent soudain confrontés à « un univers où l'accumulation et la stabilisation d'acquis sont impossibles » (p. 289). Ainsi le défaut prêté par Bourdieu à l'interactionnisme pourrait-il s'avérer, en définitive, sa force ? Partant du principe selon lequel « ce n'est pas l'immutabilité qui va de soi, mais le changement »<sup>4</sup>, l'interactionnisme nous invite à considérer comme problématique, non pas que des accidents puissent survenir à un moment donné dans la reproduction du moi, mais qu'il soit possible aux individus de

---

<sup>1</sup> Ce texte a été publié dans Israël (L.), Voldman (D.), dir., *Michaël Pollak. De l'identité blessée à une sociologie des possibles*, Paris, Editions Complexe, 2008, p. 179-205

<sup>2</sup> Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, p. 240.

<sup>3</sup> Michael Pollak, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990, p. 289. Par la suite, nous indiquons directement, entre parenthèses, les pages correspondant aux passages de cet ouvrage que nous citons.

<sup>4</sup> Anselm Strauss, *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Métailié, 1992, p. 46.

surmonter les contradictions que suscite en eux la multiplicité de leurs engagements successifs, et d'accomplir, par là, la prouesse de se rendre cohérents à eux-mêmes.<sup>5</sup>

On sait combien Michael Pollak fut marqué par sa participation, dans les années 1970 et jusqu'au milieu des années 1980, à l'entreprise intellectuelle développée au Centre de sociologie européenne. Au demeurant, *L'expérience concentrationnaire* rend hommage, à de nombreuses reprises, aux travaux de Pierre Bourdieu, et les utilise d'une façon particulièrement subtile et nuancée. Mais l'ouvrage est traversé par une autre perspective, celle qu'a ouverte à l'auteur le fait de travailler sur un objet qui, en vertu de son caractère « extrême », l'a contraint à se porter aux limites de la sociologie de la reproduction et de la légitimité culturelle, et à reconnaître en quoi l'incertitude est la vérité « profonde » de la vie humaine et la réversibilité, celle de l'ordre social. Il se détachera donc ici des concepts qui ne permettent pas au chercheur de prendre pleinement en compte de telles vérités, au profit d'un nouveau lexique, qui le permet davantage : il sera question de « ressources » et non plus de « capital », et de « tensions » et d'« épreuves » plutôt que d'« habitus ». C'est là un déplacement qu'à la même époque, sont en train d'opérer, aux côtés de l'auteur, la plupart des chercheurs du Groupe de sociologie politique et morale<sup>6</sup>.

Nous ne saurons évidemment jamais quel jugement Michael Pollak aurait porté sur les développements qu'a connus, ces quinze dernières années, ce qu'il est convenu d'appeler désormais la « sociologie pragmatique » française, et qu'il serait peut-être plus juste d'appeler la « sociologie des épreuves »<sup>7</sup>. Une chose est sûre : dans *L'expérience concentrationnaire*, Pollak avait fait sien deux postulats au fondement de cette « nouvelle » sociologie, qui la démarquent de façon décisive de la sociologie de la légitimité culturelle. Le premier est le pluralisme ; le second, l'indétermination. C'est en faisant fonds sur eux qu'il a développé, à propos de l'identité, de son lien avec la narration et de sa mise en jeu en situation, des thèses

---

<sup>5</sup> Comme le fait remarquer M. Pollak, des approches centrées sur la socialisation comme celles d'Erikson ou de Bourdieu permettent tout à fait, contrairement à ce qui est dit parfois, de penser changements et ruptures identitaires, et « n'excluent nullement l'étude de moments de crise, de phénomènes de désajustement et de transition d'un état à l'autre » (p. 289). Cependant, elles tendent à voir dans la contradiction un phénomène second, perturbateur et contingent, là où l'interactionnisme y reconnaît le phénomène premier, dynamique et fondateur.

<sup>6</sup> Dans *L'expérience concentrationnaire*, M. Pollak se réfère à plusieurs reprises à l'ouvrage de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *Les économies de la grandeur*, paru en 1987 (et qui sera réédité en 1991 aux éditions Gallimard sous le titre *De la justification*), ainsi qu'au livre de Luc Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences* (Paris, Métailié, 1990).

<sup>7</sup> Tant le pragmatisme *stricto sensu* y entre en dialogue avec d'autres sources d'inspiration, à commencer par la tradition durkheimienne, jugée généralement peu compatible avec lui.

novatrices et puissantes. En même temps, il resta toujours attaché, dans ce travail, à ce qui constitue l'une des visées centrales de la sociologie de la légitimité culturelle : rendre prévisibles et explicables les « choix » que font les individus. Ainsi, quoique s'orientant vers un nouveau cadre d'analyse, celui de la sociologie des épreuves, Pollak n'a jamais renoncé au projet de déterminer les chances sociales qu'ont certains individus de mieux réussir que d'autres, ni à celui d'expliquer leur attitude actuelle par leurs expériences passées.

C'est un fait que la sociologie des épreuves qui s'est développée depuis le début des années 1990, si elle s'est intéressée à la question de l'apprentissage<sup>8</sup> ainsi qu'au problème de l'origine historique de certains dispositifs contemporains<sup>9</sup>, a préféré en revanche suspendre tout effort visant à objectiver les chances d'agir des individus, ou à expliquer une action par le passé de l'acteur. Pour les chercheurs de ce courant, la mise entre parenthèses de ces tâches prédictive et explicative permettait de radicaliser le postulat d'indétermination et ainsi de réussir enfin à décrire tout ce qu'occultent bien souvent le calcul des chances objectives et les explications de l'action par la socialisation, du fait même que ces opérations sociologiques encouragent une conception normalisante, sinon parfois mécaniste, du comportement des individus en situation. Le souci de Michael Pollak de conserver malgré tout leur légitimité à la prévision des chances et à l'explication de l'action par le passé de l'acteur, peut, de ce point de vue, être compris comme le rappel adressé à la sociologie des épreuves des promesses dont elle est porteuse, et des devoirs qui lui incombent. Loin de constituer par rapport à cette sociologie une « régression », ce souci suggère au contraire en quoi les tâches prédictive et explicative auraient à gagner à être entièrement repensées du point de vue d'une sociologie pluraliste et anti-réductionniste<sup>10</sup>.

Notre but sera d'abord ici de proposer une lecture de *L'expérience concentrationnaire* qui fasse apparaître en quoi les postulats de pluralisme et d'indétermination y occupent la place centrale, ce qui a pour effet d'introduire un levier critique par rapport à la sociologie de la légitimité culturelle. Il sera, dans un second temps, de montrer en quoi l'ouvrage n'en maintient pas moins la préoccupation de rendre prévisibles et explicables, jusqu'à un certain degré, les actions des individus, ce qui a pour effet d'introduire (rétrospectivement) un second

---

<sup>8</sup> Voir en particulier Christian Bessy, Francis Chateauraynaud, *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Métailié, 1995.

<sup>9</sup> Cf. notamment Luc Boltanski, Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

<sup>10</sup> C'est l'entreprise à laquelle Nicolas Dodier s'est récemment attelé, concernant l'explication de l'action par le passé de l'acteur. Cf. son ouvrage *Leçons politiques de l'épidémie de sida* (Paris, Editions de l'EHESS, 2003).

levier critique, cette fois par rapport à la sociologie des épreuves telle qu'elle s'est développée ces quinze dernières années. Dans un troisième temps, nous tenterons de confronter à l'ouvrage, le modèle d'analyse « grammaticale » de l'action développé dans nos propres travaux, afin d'essayer d'évaluer de quelle façon pourrait être aujourd'hui reprise l'ambition qui fut d'après nous celle de Michael Pollak de rendre la pleine reconnaissance des postulats de pluralisme et d'indétermination compatible avec le souci des sciences sociales de prévoir et d'expliquer.

## **Pluralisme**

Une kapo qui voit venir de loin un groupe de SS se jette soudain sur une déportée, Ruth, et la frappe en vociférant : « Va, remue-toi, travaille ! ». Le soir, Ruth trouve sur sa paille une gamelle de pommes de terre et d'oignons frits (p. 103). Un jour où il se retrouve seul avec Ruth, le docteur Mengele en vient à la vouvoyer : « Ce fut tout à fait exceptionnel. D'habitude, c'était “ *Artzin, Du !* ” (Médecin, toi !). Jamais un SS ne vouvoyait une déportée » (p. 111). Deux exemples, parmi de très nombreux, qui rappellent que les mêmes personnes peuvent se trouver successivement dans des situations où leurs attitudes mutuelles sont profondément différentes, sinon contradictoires. C'est cette sensibilité aux variations situationnelles que les rescapées manifestent, lorsque, dans leur récit de déportation, elles passent du « nous » au « on » pour souligner qu'un groupe dont elle faisait partie, perdait ou reconquerrait, selon les moments, son « sentiment de communauté » (p. 240). C'est cette sensibilité, aussi, dont le sociologue témoigne, lorsqu'il analyse en quoi chacune des situations dans lesquelles les rescapées sont amenées à rompre le silence, « comporte ses propres contraintes, qui façonnent la confection ou la mise en forme du récit » (p. 186).

Le pluralisme est un postulat que Michael Pollak oppose d'abord à la « volonté de théorisation unilatérale » (p. 258), qu'il reconnaît à l'œuvre aussi bien dans la théorie psychanalytique de Bruno Bettelheim que dans la thèse sociobiologique de Terence Des Pres. Aucune de ces approches n'est, absolument parlant, infondée. Seulement, aucune n'est en mesure de rendre compte, à elle seule, de la diversité des « formes élémentaires de l'ajustement » (p. 293) des individus à l'univers du camp d'extermination. Ces deux théories « constituent en fait les deux pôles extrêmes du champ de l'expérience concentrationnaire, entre lesquels toutes sortes de positions intermédiaires – et, souvent, contradictoires – peuvent apparaître » (p. 258). Si le passage par la microsociologie s'impose ici (p. 18), c'est d'abord

que seul, il permet au chercheur de ne pas écraser sous le poids d'une description généralisante et uniformisante, parce que conduite de trop haut, la variété des situations affrontées pendant et après l'expérience concentrationnaire. Mais c'est aussi qu'un tel passage le contraint à ne pas fondre en un grand récit, la myriade des récits faits par les acteurs, et leurs multiples modalités d'expression, variables selon les situations d'énonciation et « en fonction des préoccupations du moment » (p. 18). Dans cette perspective, l'exigence première que s'impose le chercheur est de parvenir à faire place, dans l'analyse, à la pluralité qu'il a constatée entre les personnes mais aussi, de façon plus radicale, à celle qu'il a pu reconnaître chez une seule et même personne : « Restituer une pluralité de voix est ce qui permet aussi d'exprimer la voix éclatée de chaque rescapée prise individuellement » (p. 221).

« Voix éclatée », qu'est-ce à dire ? Que les personnes qui témoignent ici de leur expérience dans le camp d'extermination, et après, ont à gérer des *tensions* (p. 220) entre des situations dont les exigences pragmatiques s'avèrent incompatibles : celles où prédominaient la « survie individuelle » et celles où s'est affirmée « la solidarité avec le groupe » ; et plus tard, celles où il a fallu se réfugier dans « le silence » et celles où on fut incité à prendre « la parole » (*ibid.*). Comme le souligne Michael Pollak, pareilles tensions, par leur caractère ici particulièrement manifeste et douloureux, nous rendent descriptible quelque chose qui est présent déjà, chez tous ceux qui n'ont pas eu à connaître d'expériences aussi traumatisantes : « toute expérience extrême est révélatrice des constituants et des conditions de l'expérience “ normale ”, dont la caractère familier fait écran à l'analyse » (p. 10). Certes, l'expérience concentrationnaire a quelque chose d'« incommensurable » (p. 247). Mais c'est précisément cette incommensurabilité qui nous permet, en retour, d'identifier comme centrales dans la constitution du moi propre à l'existence la plus ordinaire, les tensions qu'engendre le rapprochement de situations aux exigences pragmatiques opposées, voire incompatibles. Déjà, la littérature sociologique consacrée à la condition de l'étranger ou de l'immigré, ainsi que celle relative à l'acculturation et aux effets sur l'identité des « moments forts du changement social et économique » (p. 11), avaient permis de mettre en exergue ce travail de la *tension interne* dans la définition identitaire des personnes. Or, n'est-ce pas seulement une différence de degré qui sépare ces situations de violent changement de celles, plus courantes, qui voient les formes de vie et les jeux de langage ne cesser de se transformer, quoique beaucoup plus imperceptiblement ? L'expérience concentrationnaire correspond, de ce point de vue, à un cas anthropologique limite, celui où le changement qui affecte les personnes, est d'une brutalité et d'une radicalité inouïes, et donc aussi, celui où est exigé d'elles, avec une urgence absolument

inaccoutumée, un travail pour empêcher l'éclatement complet de leur moi sous la pression de tensions internes contradictoires. Comme le montre Michael Pollak, des questions comme la culpabilité ou le sentiment d'irréalité n'en ressortent alors qu'avec plus de netteté, suggérant des conclusions analytiques qui valent pour les culpabilités et les sentiments d'irréalité, moins dramatiques, que nous pouvons éprouver dans la vie quotidienne.

La reconnaissance du postulat de pluralisme doit donc se traduire, pour le chercheur, par un effort analytique destiné à mettre en lumière les tensions, parfois même les contradictions, qui travaillent non seulement les relations que les personnes entretiennent entre elles mais encore, et peut-être ici surtout, les relations qu'elles entretiennent avec elles-mêmes<sup>11</sup>. Une première conséquence en est que toute conceptualisation sociologique qui unifie abusivement les personnes et présume comme allant de soi leur cohérence, du seul fait qu'elles paraissent à l'observateur relativement intégrées socialement, doit être écartée. De telles conceptions, en effet, ne nous donnent pas les moyens de saisir le travail d'ajustement et de mise en cohérence qu'il faut aux individus livrer régulièrement pour continuer à être ce qu'ils sont aux yeux d'autrui comme à leurs propres yeux. Même les personnes apparemment les plus constantes dans leurs attitudes, exigent d'être conçues en équilibre instable et dynamique, et leur identité sociale, loin de pouvoir être présumée acquise, doit être pensée comme une *performance* qu'ils sont conduits à renouveler à échéances régulières sous peine de la voir disparaître.

Pollak insiste sur une seconde conséquence méthodologique, qui découle chez lui du postulat de pluralisme : c'est que les discours dans lesquels les personnes parlent d'elles-mêmes et de leurs expériences, doivent être reconnus dans leur lien avec des situations d'énonciation qui ont, chacune, leurs exigences propres. Il nous faut toujours, en d'autres termes, « considérer la situation comme le moule qui donne forme au témoignage » (p. 186). C'est la raison pour laquelle, notamment, l'impossibilité de certains interviewés à évoquer un événement qui les concerne, ne doit pas être interprété comme un « impensable » mais plutôt comme un « indicible », c'est-à-dire comme la reconnaissance active qu'ils font, du fait que ce qu'ils seraient en mesure de dire *ne convient pas* au caractère trop public de la situation où ils se

---

<sup>11</sup> Ce thème, très ancien dans l'interactionnisme, a été introduit en France dans les années 1990 par la sociologie des épreuves, à la suite de *De la justification* (op. cit.) et de *L'expérience concentrationnaire*. Des auteurs comme François Dubet (*Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1996) et, plus récemment, Bernard Lahire (*L'homme pluriel*, Paris, Nathan, 1998) ont contribué à le populariser. Pour un aperçu sur l'ancienneté, dans le monde anglo-saxon, des débats sur la pluralité du moi, aussi bien en sociologie qu'en philosophie et en économie, cf. John Elster, ed., *The Multiple Self*, New York, Cambridge University Press, 1985.

trouvent actuellement, quoique cela pourrait convenir dans un autre type de situation<sup>12</sup>. Sociologues, anthropologues et historiens s'épargneraient à vrai dire beaucoup d'interprétations erronées concernant l'incapacité, qu'ils s'empressent d'identifier chez certains agents, à former certaines pensées et à se distancier de certaines croyances, s'ils prenaient davantage en compte, comme nous y invite ici le travail de Michael Pollak, les *variations situationnelles* qui conduisent le même qui s'est tu en public, à se révéler extrêmement disert dans l'entre-soi d'une situation confiante. C'est dire également que la situation d'interview comme a fortiori toutes celles qui imposent au témoignage de fortes contraintes de publicité – par exemple, les dépositions judiciaires (p. 187-190) – tendent à susciter chez les personnes, du seul fait de leur compétence à identifier les situations où elles se trouvent, des effets d'auto-censure, effets qui seront d'autant plus élevés que les situations sur lesquelles il leur sera demandé de rapporter, se caractériseront par des exigences pragmatiques contradictoires avec celles d'une situation publique.

### **Indétermination**

« L'identité n'est jamais, du point de vue sociologique, qu'un état de choses simplement relatif et flottant ». L'analyse de l'expérience concentrationnaire, nous dit Michael Pollak, atteste pleinement cette formule de Max Weber (p. 259). Soudain dépouillés de tout, ou presque, de ce qui faisait dans la vie civile, leur statut social, les déportés sont plongés, avec une soudaineté et une violence inconcevables, dans un univers qui a été conçu et organisé pour les anéantir physiquement et symboliquement. Il s'agit là d'une *épreuve* au sens précis que la sociologie des épreuves donne au terme, c'est-à-dire d'un moment de la vie collective dont les individus, leurs statuts respectifs, leurs relations mutuelles et l'ordre social lui-même sortent profondément transformés. Peut-être même, l'expérience du camp d'extermination constitue-t-elle la plus grande épreuve qu'un humain puisse jamais avoir à affronter : elle « force ceux qui la subissent à aller au plus profond d'eux-mêmes, à prendre conscience de leur capacité de résistance, de leur penchant à la compromission aussi » (p. 311). Une telle épreuve n'a rien à voir, on le conçoit aisément, avec une « épreuve de justice » comme on en rencontre dans la vie civile : « L'ordre du camp de concentration – forme la plus extrême d'une institution totale – empêche la définition d'épreuves conformément à un principe de justice universalisable » (p. 299). Il s'agit en fait d'une épreuve beaucoup plus radicale, qu'on

---

<sup>12</sup> Voir, dans cette perspective, Laurent Thévenot, « L'action qui convient », in L. Quéré, P. Pharo, dir., *Les formes de l'action*, Editions de l'EHESS, coll. « Raisons pratiques », 1990.

pourrait dire « d'humanité » au sens où ce qu'elle remet en cause, est la capacité des individus à continuer à être identifié par autrui, et à s'identifier eux-mêmes, comme des humains. L'indétermination au coeur des épreuves de justice, qui se traduit par l'ignorance quant aux « grandeurs » qui seront finalement reconnues à chacun, fait ici place à une indétermination plus vertigineuse encore, qui porte sur les frontières de la commune humanité et se traduit par l'ignorance dans laquelle chacun se trouve quant au fait de savoir si sa prétention à être reconnu comme un être humain à part entière, sera validée par autrui.

Comme l'écrit Pollak, « l'expérience concentrationnaire signifie la confrontation avec l'humanité toute entière, dans la mesure où les déportés trouvent dans le camp le condensé du genre humain : condensé de nationalités, de cultures et de langues ; condensé de toute la diversité de métiers et de professions, de la haute bourgeoisie aux voyous et aux prostituées » (p. 312). Ce qu'ils rencontrent également, c'est le fait que toutes ces différences statutaires ne jouent plus comme elles jouaient dans la vie civile. Il ne suffit plus d'être médecin pour éviter certaines corvées exténuantes (p. 172). Il ne suffit plus, pour se procurer un médicament, de déclarer à l'infirmière être « Madame Une telle » et d'ajouter « Vous savez qui je suis ? » (p. 159). Ainsi les déportés font-ils l'expérience de la réversibilité de l'ordre social, à un point tel que les conditions requises pour stabiliser entre eux des épreuves de justice, même dans un temps et un espace courts, leur deviennent pratiquement introuvables. Se révèle alors à eux la primauté, sur les épreuves de justice, des épreuves d'humanité<sup>13</sup>. La reconnaissance de cette primauté est précisément ce qui fait que « l'expérience concentrationnaire, même si elle est vécue de façon très individuelle, s'accompagne de la prise de conscience du “ genre humain ”, de la commune humanité dans toute sa diversité » (p. 312). Car c'est seulement parce qu'a été révélé aux yeux des déportés le caractère secondaire et non essentiel des grandeurs et des statuts qui étaient jusqu'ici les leurs, qu'ils ont pu appréhender autrui, et s'appréhender eux-mêmes, de façon aussi directe, dans la nudité de leurs comportements mutuels, c'est-à-dire comme des êtres humains « avant toute chose », indépendamment des attributs qui attestaient de leurs identités civiles et socioprofessionnelles. L'expérience concentrationnaire constitue en cela une sorte de *breaching experiment* atroce qui fait apercevoir aux membres que le fondement de leurs relations ne réside pas dans leurs grandeurs d'établissement respectives

---

<sup>13</sup> La commune humanité est l'un des principaux axiomes dont le respect est nécessaire à l'organisation des épreuves de justice (cf. L. Boltanski, L. Thévenot, *De la justification, op. cit.*, p. 96-97). L'épreuve d'humanité apparaît en ce sens plus « fondamentale » que l'épreuve de justice, où sont redistribuées les « grandeurs », puisqu'elle constitue en somme sa condition de possibilité.



mais seulement dans la façon dont celles-ci sont accomplies collectivement, c'est-à-dire réaffirmées ou déniées<sup>14</sup>.

Si l'on admet l'idée défendue par Michael Pollak, selon laquelle toute expérience extrême révèle quelque chose de l'expérience « normale », alors les épreuves d'humanité, dans leur radicalité même, sont une invitation à se montrer toujours plus attentif à l'indétermination constitutive *en général* des rapports sociaux et des identités, et à l'observer jusque dans les circonstances les plus ordinaires de la vie sociale. La notion d'épreuve, si on l'applique aux situations de la vie quotidienne, permet précisément de saisir ces moments de flottement et de tension où sont remis en jeu, fût-ce insensiblement, les grandeurs et les petitesse jusque là attachées à chacun des acteurs impliqués. A fortiori, la notion vaut pour l'analyse des processus de dispute publique, au cours desquels la prétention des uns et des autres à endosser tel ou tel statut est ouvertement contesté<sup>15</sup>. Dans cet étagement d'épreuves, qui va des plus minimes d'entre elles (celles de la vie de tous les jours) à la plus radicale (l'épreuve d'humanité), le point commun réside dans le fait que chacune, à son niveau, rend soudain incertains et réversibles les rapports sociaux qu'on pouvait croire jusque là parfaitement institués. C'est un enseignement majeur des analyses conduites par Michael Pollak : même dans un monde comme le camp d'extermination, où l'asymétrie des forces est portée à son paroxysme, de sorte que les uns disposent sur les autres d'un pouvoir de vie et de mort absolu et exempt de toute contrainte de justification (p. 299), il arrive que des épreuves d'humanité rendent soudain réversibles les rapports institués entre les bourreaux et leurs victimes. La gardienne SS analphabète a besoin d'une déportée pour rédiger ses lettres d'amour (p. 119). Le soldat qui surveille les prisonnières travaillant dans un champ de pommes de terre, a pitié de l'une d'elle particulièrement malade, et bêche à sa place, dès que ses supérieurs ont le dos tourné (p. 172). Certains médecins SS reconnaissent, en certaines situations, « la supériorité professionnelle de tel ou tel médecin déporté » (p. 297-298). La résistance à la douleur dont font preuve les torturés, quand bien même elle ne leur évite pas la mort, peut néanmoins susciter « la reconnaissance, de la part des bourreaux, de la supériorité, inséparablement morale et physique, de la victime » (p. 294)<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> C'est ici que l'ethnométhodologie et l'interactionnisme, mais aussi la sociologie des épreuves, marquent un point sur les sociologies de la reproduction et de la légitimité culturelle, dont le propre est de considérer les grandeurs d'établissement comme le fait social premier et le point de départ de l'analyse.

<sup>15</sup> M. Pollak en donne un exemple saisissant quand il évoque les risques de renversement des rôles (de témoin en accusé) qu'encourent les rescapés qui viennent témoigner lors des procès d'anciens SS (p. 188-191).

<sup>16</sup> Si la réversibilité n'est donc pas un mythe, puisqu'on la voit s'opérer y compris dans les épreuves qui paraissaient les plus asymétriques, elle peut néanmoins se prêter à une valorisation mythique. Peut-être serait-il

Il y a ainsi dans toute épreuve, qu'elle soit d'humanité, de justice ou autre, un potentiel de *subversion* des rapports institués, qu'il revient aux chercheurs de prendre au sérieux, s'ils ne veulent pas céder à l'illusion d'une reproduction mécaniste de l'ordre social. Plutôt que de déduire rétrospectivement de leur place dans les rapports de domination la façon dont les acteurs se comportent dans l'épreuve, il s'agit d'observer comment cette épreuve contribue précisément, à un degré ou à un autre, à remettre en cause la place qu'occupe chacun de ces acteurs au sein de ces rapports. C'est alors une autre caractéristique des épreuves qui est susceptible de nous apparaître : les individus en sortent *nécessairement* transformés, quand bien même cette transformation consisterait en la réaffirmation de leur statut et de leur identité sociale antérieurs<sup>17</sup>. C'est ainsi que des déportés recrutés aux postes de kapo ont pu soudain se transformer en « bêtes féroces », en « brutes sauvages » (p. 301), quand d'autres déportés découvraient « ce dont ils étaient capables » (p. 311-312), comme par exemple de surmonter leur dégoût viscéral pour les rats (p. 102) ou de dénoncer une amie, la condamnant ainsi à mort, pour se sauver soi-même (p. 71). « Ce temps horrible et terriblement difficile m'a transformée en un être humain, en un être réellement humain » explique une interviewée (p. 75). Une autre confie qu'après cette épreuve, « la mort ne [lui] faisait plus peur du tout » (p. 123). Ainsi les rescapées – comment pourrait-il en aller autrement ? – sont unanimes à parler de la profonde transformation qui s'est opérée en elles, et à dire en quoi elles se sentent désormais appartenir à un collectif qui n'était pas le leur, et pour cause, avant la déportation, celui qu'unit « l'expérience d'une persécution extrême » (p. 79)<sup>18</sup>.

L'analyse des épreuves d'humanité vécues au camp d'extermination nous enseigne bien d'autres choses encore sur les épreuves de la vie « ordinaire », comme par exemple le rôle prépondérant, mais facilement sous-évalué en temps normal, qu'est appelée à y jouer la matérialité du corps des personnes, en deçà même des jugements sur leur identité sociale. Comme le souligne en effet Michael Pollak, statuts et « capitaux » ayant, dans l'univers

---

d'ailleurs plus exact de dire que tout mythe est la reconnaissance et la mise en scène du principe de la réversibilité propre à la vie sociale. Que l'évasion d'Auschwitz de Mala Zimetbaum et d'Ededk Galinski ait fonctionné chez les déportés comme un mythe (p. 213) n'a de ce point de vue rien d'étonnant. Cette évasion, même si les fugitifs furent repris et exécutés (non sans que Mala ait réussi à gifler un SS et à s'ouvrir elle-même les veines), était le rappel, d'une importance capitale pour les déportés, que même dans les situations les plus apparemment irréversibles, la réversibilité demeure une potentialité offerte par l'épreuve.

<sup>17</sup> La confirmation d'un individu dans son statut est en effet toujours plus qu'une tautologie. Seule une vision abusivement statique nous fait assimiler la réaffirmation du même à un simple mécanisme de reproduction.

<sup>18</sup> Certaines se sont converties au communisme ou ont renoué avec leur religion (p. 300) ou avec des origines juives qu'elle avait tenues jusque là à distance.

concentrationnaire, quasiment disparu, les individus ne disposent plus d'autre ressource, dans bien des situations, que leur force et leurs caractéristiques physiques à l'état « brut », ou quasiment. De ce point de vue, l'expérience concentrationnaire révèle en quoi toute épreuve exige une capacité d'engagement corporel minimal : en témoigne le cas des « musulmans », ces déportés qui n'ont plus les capacités physiques, ni la volonté de continuer l'épreuve et se mettent « hors jeu », en attendant « le passage à la mort » (p. 288). Rapporté à des expériences plus ordinaires de la vie civile, ce constat peut nous inviter à mieux prendre en compte les limites, dues par exemple à la maladie ou à l'âge, que les personnes peuvent rencontrer à chaque fois que pour défendre leur statut, elles sont amenées à engager leur corps dans une épreuve<sup>19</sup>. Sous ce rapport, l'expérience concentrationnaire révèle également en quoi toute épreuve affecte la matérialité du corps de ceux qui y sont impliqués : « parmi les événements traumatisants [pour les déportés] figurent en premier lieu les changements physiologiques, ressentis comme la perte d'une dimension essentielle de l'identité » (p. 266). C'est ainsi qu'une interviewée relate le choc qu'elle eut, se regardant dans une glace, quelque temps après avoir été libéré du camp, à ne pas pouvoir reconnaître dans le « cadavre » lui faisant face, son propre corps (p. 173). Le travail de Michael Pollak nous conduit, sur ce plan, à savoir mieux apprécier de quelle façon les épreuves changent non seulement le statut mais aussi le corps des personnes et tendent à modifier le rapport intime qu'elles peuvent entretenir avec lui.

Il apparaît, en définitive, que l'analyse des épreuves d'humanité, telle qu'elle nous est livrée dans *L'expérience concentrationnaire*, constitue elle-même une épreuve, susceptible de nous transformer et de changer le regard que nous pouvons porter sur les objets les plus ordinaires du monde social. Comme Ruth, cette interviewée qui, après ce qu'elle a vécu au camp, a tendance « à ne jamais penser le monde social en termes d'appartenance à un groupe et à ne vouloir considérer que les rapports d'individu à individu » (p. 111), le lecteur peut avoir appris, par ce livre, à relativiser l'importance des différences statutaires et des grandeurs d'établissement. Non qu'il s'agisse de nier l'existence, dans la vie des sociétés humaines, de distinctions sociales et de collectifs durables, ou de refuser d'envisager la constitution de la société au-delà de l'ordre de l'interaction. Mais le fait est, comme l'indique ici tout le travail de Michael Pollak, qu'il y a beaucoup à gagner à cesser de penser l'identité des individus et

---

<sup>19</sup> En d'autres termes, loin de se contenter de dire que « la jeunesse n'est qu'un mot » selon l'expression fameuse de P. Bourdieu, ou que la maladie est une « construction sociale » (comme il est arrivé à certains anthropologues de l'affirmer), il s'agit ici de prendre au sérieux que le corps peut, dans l'épreuve, défaillir et compromettre ainsi le renouvellement du statut.

leur appartenance à des groupes comme des données, pour les considérer plutôt comme des performances qui peuvent échouer ou si l'on préfère, comme des processus toujours en train de se faire et le cas échéant, de se défaire. Si la notion d'épreuve contribue à asseoir conceptuellement ce déplacement, c'est qu'en restituant pleinement la part incompressible d'indétermination qui préside aux rapports humains même les plus constants, elle nous donne aussi les moyens de comprendre comment l'aspect subversif de cette indétermination est géré par les acteurs, et conjuré par le travail collectif qu'ils mènent pour redonner, à échéances régulières, un fondement à leurs institutions et une validité à leurs différences statutaires.

### **Prévisibilité et explicabilité**

« Pour mieux faire comprendre la différence entre elle-même, douée de sens pratique, et son mari, Ruth évoque l'opposition entre sa propre éducation et celle de son époux, une éducation grande bourgeoise ayant échappé à la misère de l'après-guerre et aux conséquences de l'inflation » (p. 85). De même, pour expliquer pourquoi, dans le « bloc » dont elle était responsable, certaines détenues n'hésitaient pas à uriner dans les casseroles destinées à s'alimenter, Margareta rappelle : « N'oubliez pas qu'il y avait là des gens de la Russie des Carpathes et qu'ils faisaient peut-être cela chez eux. Parce qu'ils n'étaient pas civilisés. On le constatait sous bien des rapports. Ils ne faisaient rien contre la saleté, ils ne se lavaient jamais et ne veillaient pas à l'ordre » (p. 64). De même encore, lorsqu'au camp de Drancy, un gardien commande à Myriam de laver le sol de la cellule qu'elle partage avec sept autres femmes, et qu'il se met plus tard en colère en constatant qu'elle a fort mal accompli la tâche, une détenue la défend en ces termes : « Mais écoutez, qu'est-ce que vous voulez, madame est docteur, vous lui demandez de laver par terre, mais elle ne sait pas laver par terre, parce qu'elle n'a jamais lavé par terre » (p. 142). Dans ces différents exemples, nous voyons des personnes, qui ne sont pourtant en rien des spécialistes de sciences sociales, expliquer l'attitude d'autrui en la rapportant à sa socialisation. Dans d'autres exemples, nous les voyons également s'efforcer d'évaluer les chances de survie d'autrui, ou les leurs, à partir de l'examen de certains indices : l'état de forme actuel, la place occupée dans le camp, l'accès à certains biens matériels, les liens d'amitié forgés, etc. Ces compétences très communes consistant à éclairer la tendance à agir des personnes par leur histoire propre, ou encore à rendre prévisible ce qui risque de leur arriver, la sociologie des épreuves, telle qu'elle s'est développée au cours des années 1990, les a mises délibérément en suspens, car elles lui ont semblé détourner trop souvent le chercheur de sa tâche première, qui est de décrire, avant

tout, les exigences pragmatiques de chaque situation examinée. De fait, le rabattement prématuré de l'action présente sur le passé de l'acteur, ou la déduction de son action future à partir des ressources dont il dispose, ont pu servir plus d'une fois aux sciences sociales à liquider purement et simplement les principes de pluralisme et d'indétermination. Aussi est-ce un des intérêts majeurs du travail de Michael Pollak dans *L'expérience concentrationnaire*, on l'aperçoit mieux aujourd'hui, que d'avoir défendu de tels postulats, sans pour autant renoncer à déterminer les chances d'agir des individus, ni à chercher dans leur passé une explication de leur action présente.

Concernant la question de la prévisibilité, Michael Pollak souligne dans quelles proportions considérables, à Auschwitz-Birkenau, l'exercice de positions « privilégiées » augmentait les « chances de survie » (p. 184)<sup>20</sup>. De même, les chances des déportés de parvenir, durant la déportation, à mettre à distance l'expérience qu'ils vivaient et à en amorcer une analyse critique, paraissent avoir été étroitement liées à « l'éloignement physique des conditions matérielles les plus éprouvantes » dont ils pouvaient éventuellement bénéficier (p. 236). De même que leurs chances d'utiliser certaines « techniques de reconquête de l'identité », comme les jeux de conversation, semblent avoir dépendu de la « socialisation reçue avant la déportation » ainsi que de la « position acquise au camp » (p. 275-276). Les membres de la petite et moyenne bourgeoisie sans engagement politique particulier furent, apparemment, ceux des internés qui avaient le moins de chances d'avoir prévu ce qui les attendait au camp et de s'y être préparé (p. 285). Plus tard, les chances d'être sollicité pour apporter un témoignage public sur son expérience dans les camps, mais aussi les chances de se sentir autorisé à y répondre favorablement, apparaissent avoir été très inégalement distribuées au plan social (p. 185). De même, que les chances de s'exprimer, pour témoigner, au nom de valeurs générales ou plutôt en son propre nom (p. 225).

Il est crucial de noter que la description de ces différentes chances, opération qui rend rétrospectivement *partiellement* prévisible ce qu'il advint à chacun, n'est pas quelque chose qui puisse jamais se substituer à la description des actions en situation. En ce sens, si Michael Pollak recourt ici à l'acception wéberienne de la notion de « chance », ce n'est certainement pas pour dénoncer la conception de la chance, toute différente, que mobilisaient les déportés eux-mêmes, dans l'épreuve qu'ils affrontaient. Cette autre conception était l'expression de

---

<sup>20</sup> Ce que les déportés, bien entendu, étaient loin d'ignorer : « le terme même, “ survivre ”, est souvent utilisé dans le jargon du camp pour désigner l'occupation des positions supérieures » (p. 279).

l'indétermination extrême qui caractérise les épreuves d'humanité. Elle témoignait de ce que « les incertitudes et l'arbitraire qui régnaient dans le camp pouvaient anéantir à tout moment un calcul stratégique » (p. 265), de ce que les « sélections » étaient « parfaitement imprévisibles et arbitraires, comme à la loterie » (p. 104) et de ce qu'un mot suffisait parfois à être tué, ou sauvé (p. 146-147). Comme le dit une interviewée : « Que voulez-vous entendre de plus ? Si je suis assise ici devant vous, ce n'est que pur hasard. J'ai eu de la chance » (p. 122). Pollak nous montre que cette conception de la chance comme « bonne fortune », « miracle » ou « pur hasard », n'est pas quelque chose de mal fondé, que le sociologue devrait se donner pour tâche de désenchanter au nom des chances « objectives » de survie qu'il est parvenu à déterminer en s'appuyant, quand cela lui a été possible, sur la méthode statistique<sup>21</sup>. Il ne s'agit donc pas, par exemple, de dévaluer l'action des personnes, nombreuses au camp, qui ont recours à des méthodes « erronées » de prévision de leur futur, comme la cartomancie ou la lecture des lignes de la main, mais plutôt de comprendre en quoi de telles pratiques atténuent chez elles « les tensions psychiques liées à une situation présente insupportable » (p. 273). C'est en ce sens que la notion de chance, telle que l'entendaient en situation les déportés, doit être reconnue d'une pertinence et d'un intérêt qui ne sont pas moins grands, pour les sciences sociales, que ceux qu'on y accorde spontanément à la chance au sens wéberien ou statistique. Car s'il est clair que la première échoue à rendre scientifiquement prévisible l'action, force est de remarquer que la seconde, de son côté, échoue à rendre compte de l'indétermination constitutive des actions sociales et des identités. Tout simplement, l'objectivation statistique des chances doit être reconnue pour ce qu'elle est : une prévision de l'action ; et non pas pour ce qu'elle n'est pas, et ne peut pas être : une description de l'action. Présenter les individus comme se trompant lorsqu'ils croient en la chance et au hasard, c'est, pour le chercheur, se tromper soi-même sur la nature de l'action.

C'est un apport de Michael Pollak aux sociologies de l'épreuve d'avoir ainsi indiqué à quelles conditions il est possible, en respectant pleinement les postulats de pluralisme et d'indétermination, de ne pas renoncer à l'objectivation des chances d'agir : il suffit, en somme, d'admettre que cette objectivation n'est jamais autre chose qu'une prévision, incapable de se substituer à la description de l'action, et non destinée à le faire<sup>22</sup>. L'avancée

---

<sup>21</sup> Méthode en l'occurrence d'un usage assez difficile, dans la mesure où « l'expérience concentrationnaire résiste à toute tentative visant à obtenir une représentativité statistique » (p. 181).

<sup>22</sup> De la même façon, pour prendre une image, que l'impression que nous allons prochainement essayer une averse, non seulement ne nous garantit pas absolument que tel sera le cas (incertitude propre à toute prévision),

est du même ordre s'agissant de l'explication de l'action par le passé de l'acteur. Ici encore, l'apport consiste à mieux différencier les tâches. Il s'agit, en l'occurrence, de souligner que l'explication n'a pas vocation à se substituer à la description de l'action en situation. C'est en effet seulement si une action a été décrite, et serait-on tenté d'ajouter, bien décrite, que peut être posée, dans un second temps, la question de l'origine des tendances à agir que l'acteur y manifeste. L'explication par le passé de l'acteur doit être reconnue, sous ce rapport, comme une tâche logiquement et techniquement seconde par rapport à la description des actions et des situations où elles ont lieu. C'est seulement, par exemple, parce que les trois portraits de femmes qui ouvrent *L'expérience concentrationnaire*, nous donnent à voir comment chacune d'elles a agi durant la déportation et après, dans des situations dont les contraintes pragmatiques nous sont restituées, qu'il devenait justifié, comme Michael Pollack l'a fait, d'accorder de l'attention à la période antérieure à la déportation, celle où ces femmes avaient fait leur apprentissage de la vie. De la même façon, se référer au fait que les déportées de nationalité allemande partageaient un « fonds commun d'éducation » avec leurs bourreaux n'aurait eu guère de sens et d'utilité s'il n'avait d'abord été montré que ces déportées semblaient mieux comprendre que les autres co-détenues la discipline et l'ordre du camp (p. 112). C'est aussi parce qu'a été décrit, d'abord, comment dans leurs témoignages, certaines rescapées des camps font primer plus que d'autres, l'analyse des relations et des configurations générales sur l'évocation des « événements isolés » qu'il peut devenir judicieux de souligner qu'il s'agit souvent de doctresses ayant reçu une formation scientifique (p. 236). L'explication, en somme, n'est rien d'autre ici qu'un certain rapport qu'identifie le chercheur – mais aussi, bien souvent, comme on l'a dit, les individus eux-mêmes – entre une action actuelle et des situations vécues antérieurement. Cette opération conduit à admettre une continuité minimale des personnes à travers le temps, continuité que l'on peut appeler leur *éducation* ou leur *socialisation*, si l'on veut bien entendre par là le fait que leurs « modes de maîtrise de la réalité, de perception et de mémorisation du monde social » sont « façonnées » par leurs expériences antérieures (p. 233), ou bien encore leur *mémoire*, si l'on accepte de donner à ce terme le sens de mémoire corporelle des épreuves vécues, mémoire dont le corps ne peut pas véritablement se débarrasser, quoiqu'il puisse, à l'occasion de nouvelles expériences, la minimiser et la contrôler<sup>23</sup>. Il est crucial, cependant, de

---

mais encore, c'est le point ici mis en avant, ne nous décrit pas dans la situation *effective*, c'est-à-dire dans la situation où une averse s'abat sur nous.

<sup>23</sup> C'est cette qualité de la mémoire corporelle d'être impossible à évacuer que rappelle à sa façon Charlotte Delbo, précisément à propos du souvenir traumatique de l'expérience concentrationnaire : « oublier ou nous souvenir ne dépend pas de notre vouloir, même si nous en avons le droit » (citée p. 222).

noter que la reconnaissance de ce type de continuité ne nous oblige en aucun cas à imaginer qu'il serait possible de *déduire* l'action actuelle des expériences passées de l'acteur. Dans la mesure, en effet, où le passé de l'acteur ne contient pas les contraintes pragmatiques de la situation qu'il affronte actuellement, on ne peut pas dire, sauf à abuser des mots, que ce passé de l'acteur détermine son présent : tout au plus le rend-il prévisible. C'est le présent, c'est-à-dire l'action en situation, qui, bien davantage, détermine le passé ou plus exactement, *nous* détermine au passé, en nous invitant à rechercher dans les expériences antérieures de l'acteur, celles qui peuvent expliquer son attitude actuelle.

De ce point de vue, le fait que Michael Pollak place, au centre de la tâche explicative, le principe d'une continuité minimale des personnes à travers le temps, ne saurait occulter le décalage décisif qu'il introduit, dans *L'expérience concentrationnaire*, par rapport à la conception bourdieusienne de l'habitus. Du fait que « la conformité et la constance des pratiques à travers le temps que produit l'habitus » lui semble en effet clairement indiquer la « proximité phénoménologique » de cette notion avec celle d'identité (p. 14), la reconnaissance des postulats de pluralisme et d'indétermination, qui l'empêche de traiter l'identité comme allant de soi, doit logiquement le conduire à faire de même avec l'habitus. Ainsi Pollak *problématise* l'habitus et en fait quelque chose qui ne va pas de soi, et peut échouer, lorsqu'il suggère que « c'est un travail permanent qui sous-tend l'habitus, grâce auquel la personne apparaît comme dotée de continuité et de cohérence » (p. 258-259). L'habitus, ici, n'est plus une structure agissant l'acteur. Il est le résultat d'un travail de cet acteur pour rendre son être social cohérent<sup>24</sup>. Dans cette optique, il n'apparaît pas nécessaire au chercheur, pour expliquer l'action d'un individu par son passé, d'invoquer son habitus, c'est-à-dire de postuler une forte cohérence de l'acteur à lui-même (hypothèse en somme extrêmement exigeante). Reconnaître le principe d'une continuité *minimale et problématique* de l'individu à travers le temps est tout à fait suffisant, et même recommandé s'il s'agit d'être attentif au travail sur soi que réclame des individus leur mise en cohérence identitaire. Des notions comme « éducation », « socialisation » ou « mémoire », telles qu'entendues plus haut, permettent donc amplement de soutenir la tâche explicative. Qui va au-delà et suppose de surcroît la permanence dans le temps de la « structure de personnalité » des individus, ou

---

<sup>24</sup> M. Pollak s'avère en cela plus proche de la conception éliásienne de l'habitude que de la conception bourdieusienne de l'habitus. On sait que pour Elias, en effet, l'habitude, que constitue chez l'aristocrate de cour *en présence des hommes de son rang* la « cuirasse des autocontraintes », est décrite comme une « seconde nature » toujours susceptible d'être remise en cause en raison des *tensions* (terme éliásien par excellence) que les pulsions sexuelles et agressives alimentent. Cf. Norbert Elias, *La société de cour*, Paris, Flammarion, 1985, p. 272-276.



postule chez eux une inertie psychique et dispositionnelle (ce que font parfois certains utilisateurs du concept d'*habitus*) prend un risque analytique que rien ne nous oblige à courir – bien au contraire. La prise en compte de « la logique subjective de la volonté et de la mobilisation de ressources » (p. 290), telle qu'elle se manifeste en situation, est, sous ce rapport, une justification tout à fait suffisante à l'enquête explicative, c'est-à-dire à la recherche des circonstances dans lesquelles cette volonté et ces ressources furent acquises par l'acteur. La question de savoir si l'action présente est entièrement cohérente avec l'ensemble des expériences passées de l'acteur, ne relève pas d'un tel programme explicatif. C'est là une question à laquelle seule la description de l'action actuelle peut apporter un début de réponse, car c'est toujours actuellement que l'acteur parvient ou non à gérer la pluralité irréductible, et potentiellement contradictoire, des expériences qu'il a vécues. En somme, répétons-le, dans l'explication de l'action présente par le passé de l'acteur, les polarités ne doivent jamais être inversées : la primauté doit demeurer à la description du présent.

### **L'actualité d'un livre**

*L'expérience concentrationnaire* est un livre dont le projet demeure, pour la sociologie des épreuves, de la plus haute actualité. A cette sociologie, il pose la question, qu'elle a longtemps mise en suspens, de savoir comment assumer, sans renier les postulats de pluralisme et d'indétermination, la tâche consistant à rendre prévisibles les chances d'agir des individus et celle consistant à expliquer leur action par leur passé. On voudrait tenter ici de remettre cette question au travail, en nous l'adressant à nous-mêmes, c'est-à-dire en la posant au modèle d'analyse « grammaticale » de l'action que nous avons tenté de développer dans nos propres travaux<sup>25</sup>. Il s'agit, quinze ans après, de renouer, à notre façon, le fil d'une réflexion interrompue.

### *Pluralisme*

Dans le modèle analytique que nous avons tenté de développer, le postulat de pluralisme est pris en charge à travers la reconnaissance de trois grammaires de l'action. La *grammaire du réalisme* a pour règle maîtresse l'aperception par l'acteur des limites de son action. C'est cette grammaire qui domine, à l'évidence, dans l'expérience concentrationnaire. Humiliations,

---

<sup>25</sup> Cf. Cyril Lemieux, *Le devoir et la grâce. Pour une analyse grammaticale de l'action* (à paraître en 2006).  
Egalement : *Mauvaise presse*, Paris, Métailié, 2000, chapitres 3 et 4.

coups, dureté du travail, dégradation physique, perte des proches, menace de la mise à mort : tout contribue, dans cette forme de vie contrainte, à communiquer aux déportés des élans d'auto-contrôle (p. 127) et à les replacer sans cesse dans des attentes « réalistes » quant à ce qu'ils sont en mesure d'espérer de leurs codétenus comme de leurs bourreaux. Mais comme le montrent les descriptions de Michael Pollak, cette grammaire n'est pas la seule à l'œuvre, et c'est bien ce qui justifie de parler ici de pluralisme. La *grammaire naturelle*, qui a pour règle maîtresse l'engagement spontané et la restitution, se trouve régulièrement actualisée dans ces « îlots de confiance » (p. 17) dont parle l'auteur : formes de vie intimes subrepticement créées avec l'amante dont on est passionnément éprise, le petit groupe d'entraide « fondé sur l'amitié, l'amour et le respect d'autrui » (p. 109), la mère ou la soeur à qui se confier sans crainte (p. 286). Quant à la *grammaire publique*, dont la règle maîtresse est la distanciation, elle non plus n'est pas totalement absente dans cet univers pourtant voué à l'empêcher. L'expression, chez les déportés, de sentiments d'injustice (p. 267) et de culpabilité (p. 268), tout comme l'émergence spontanée de « formes de justice collective » (p. 282) ou, chez certains médecins déportés, la mise au point d'un « code de conduite » (p. 163), attestent de la création de formes de vie publiques, fragiles et éphémères. Reconnaître ces trois grammaires, et distinguer les formes de vie qui correspondent à leur actualisation, permet de saisir la limite, mais aussi la part de vérité, de toute théorie réductionniste de l'action<sup>26</sup>.

Une approche grammaticale pluraliste de ce genre conduit également à être attentif au type de discontinuités physiques et comportementales présentes dans l'environnement des individus, dont ils se servent comme de *raisons d'agir*, c'est-à-dire comme d'appuis de leur jugement ou de leur action. Une étoile jaune (p. 137), la fumée qui sort des cheminées (p. 193), des taches noires devant les yeux (p. 99), des ordres en allemand qu'on ne comprend pas (p. 291), peuvent ainsi constituer autant de *répulsions*, c'est-à-dire des raisons sur lesquelles s'appuient les individus pour apercevoir leurs limites et faire preuve d'autocontrainte, se plaçant ou se maintenant ainsi dans la grammaire du réalisme. De même, un petit bout de pain, des cigarettes, une lettre, « le regard, un signe de la main ou les gestes de soutien » (p. 272), ou encore, la vue d'un enfant (p. 68), peuvent-ils constituer de puissantes *attractions* – autrement dit, des raisons de se placer ou se maintenir dans la grammaire naturelle, en produisant un engagement spontané ou en restituant à autrui quelque chose. De même encore, le fait

---

<sup>26</sup> Ainsi, pour revenir sur un débat qu'engage M. Pollak (p. 255-259), la théorie psychanalytique de Bettelheim insiste sur l'importance, pour survivre dans l'univers concentrationnaire, de parvenir à actualiser la grammaire publique, là où l'approche sociobiologique de Des Pres rappelle le rôle décisif que joue le respect de la grammaire réaliste. Chacune, à sa façon, dit quelque chose de juste.

d'entonner la Marseillaise (p. 226) ou de refuser publiquement d'exécuter des ordres (p. 268) peuvent constituer, dans ce contexte, ce que l'on peut appeler des *représentations collectives*, si l'on accepte d'entendre par là des raisons pour les individus de se placer ou se maintenir dans la grammaire publique, en faisant preuve, par conséquent, de distanciation. Cette sociologie des indices et des signes sur lesquels se reposent, pour agir et pour juger, les acteurs, débouche finalement sur l'analyse de la façon dont leur environnement immédiat (ou forme de vie) met ou non à leur disposition, actuellement, de quoi constituer des raisons pour agir dans telle ou telle grammaire – par exemple, des raisons de réaliser le danger qui menace et de s'enfuir à l'étranger, quand il en est encore temps (p. 262).

### *Indétermination*

Le postulat d'indétermination, dans ce modèle d'analyse de l'action, n'est pas pris en charge par le concept d'épreuve mais par celui, fort proche, de *faute grammaticale*. Celle-ci se définit comme le non respect par un individu d'une règle que ses partenaires attendaient de lui voir honorer. Ce non respect, dans la mesure où il rend manifeste aux acteurs que le suivi des règles auquel ils s'obligent, n'a, au fond, rien de nécessaire, est ce qui leur fait éprouver, soudain, l'indétermination constitutive de leurs relations mutuelles. Ajoutons qu'ainsi entendue, la faute grammaticale *s'explique* comme le résultat d'une confusion entre deux grammaires : la grammaire attendue par les partenaires et qui n'est pas honorée, et celle qui est honorée mais n'était pas attendue. Appliquée au cas que décrit Michael Pollak, cette approche suggère que les sentiments d'irréalité et d'absurdité qui saisissent les déportés à leur arrivée au camp, tiennent au fait que leurs bourreaux mais aussi nombre de leurs codétenus déçoivent régulièrement leurs attentes normatives, c'est-à-dire : systématisent les fautes grammaticales. Beaucoup de ces fautes sont des atteintes à la grammaire publique. Ce sont des châtiments arbitraires et des absences ou des refus de justification publique : la mise à mort, bien sûr, d'un nombre inimaginable de personnes, enfants y compris, dont on voit mal quel crime ou délit ils ont pu commettre pour mériter ce sort ; mais aussi, le fait même, tout aussi injustifiable, d'avoir été envoyé dans un tel camp, et d'être battu à mort, si l'on s'en plaint ou qu'on demande pourquoi ; et encore, par exemple, les injures sans raison apparente (p. 147) et les coups qui pleuvent pour des motifs dérisoires (p. 103). D'autres fautes grammaticales sont commises dans la grammaire naturelle et résultent du fait d'honorer, simultanément ou dans un laps de temps très court, les règles de cette grammaire puis d'autres, contradictoires, de la grammaire du réalisme : par exemple, lorsqu'une déportée,

avec qui une camarade a tissé un lien amoureux, la dénonce le lendemain (p. 71), que les SS acceptent d'opérer de l'appendicite une détenue pour l'envoyer peu après à la chambre à gaz (p. 157) ou que les déportées traitent sans aucun égard, comme un simple objet à enjamber ou à empiler dans une charrette, le cadavre de « gens qui ont été vivants » et avec qui, quelques jours plus tôt, elles discutaient (p. 151). Ces fautes dans la grammaire naturelle sont également provoquées, ce qui revient au même, par le fait de faire cohabiter dans un même lieu des discontinuités que l'on peut facilement constituer en raisons d'agir contradictoires : par exemple, des valse viennoises jouées par l'orchestre des déportées, constituent une attraction, mais que cet orchestre les joue en marchant tous les matins « entre les morts et les cadavres » qui jonchent les rues du camp, ou à l'occasion des « sélections », constitue une répulsion (p. 51) ; de même, des vases de nuit placés auprès des malades de l'infirmerie, sont une attraction, mais étant donné qu'il est formellement interdit de s'en servir, cela en fait aussi des répulsions (p. 154).

Réinterpréter en termes proprement sociologiques certains thèmes généralement laissés à la psychanalyse apparaît clairement avoir été l'un des projets qui ont guidé M. Pollak dans *L'expérience concentrationnaire*. En quoi le modèle grammatical pluraliste ici évoqué peut-il réinvestir ce projet ? Pour en donner une idée, on peut partir du témoignage de Ruth, quand elle explique s'être réfugiée, durant les six premiers mois de sa présence au camp, « sous une cloche de verre » : « J'avais tout entendu, j'avais tout vu, mais rien n'avait pénétré en moi. C'était trop incompréhensible, trop inimaginable. Les morts, les gens battus, les pendus devant lesquels on passait. Tout cela, je l'avais bien vu et entendu, mais je ne l'avais pas réalisé » (p. 105). Bruno Bettelheim décrit ce type de dédoublement comme un « phénomène psychopathologique typique » (p. 243). On peut cependant tenter d'en fournir une explication en lien direct avec la question de la faute grammaticale : lorsque tout, dans l'environnement d'une personne, la conduit à conclure que, contrairement à ce qu'elle croyait jusque là, un certain type d'action (comme tuer, battre ou pendre des gens sans motif valable) ne constitue pas une faute grammaticale, c'est seulement si elle puise en elle des raisons à opposer à cette conclusion, et donc si elle se coupe de cet environnement immédiat, qu'elle peut parvenir à préserver ses tendances à agir et à juger initiales. Ainsi le dédoublement et la schizophrénie apparaissent-ils comme une conséquence de la fidélité à soi face à un monde qui ne sanctionne pas ce qui constitue à l'évidence, pour l'intéressé, des fautes. De la même façon, la question du sentiment de culpabilité et du « syndrome du survivant » peut recevoir un début de formulation sociologique, si nous considérons l'impossibilité dans laquelle certains

individus se trouvent, de rapporter positivement dans la grammaire publique, des actions qu'ils ont effectuées dans celle du réalisme (comme par exemple, trahir quelqu'un pour se sauver soi-même) ou dans la grammaire naturelle (par exemple, des amours homosexuelles). Ces actions n'étaient certes pas dénuées de raisons mais ces raisons s'avèrent maintenant impossibles à faire admettre autrement que comme fautives, si on les expose dans une forme de vie publique. Tel est du moins ce que pressentent et redoutent les intéressées se réfugiant dans le « non-dit » (p. 203). Il faut à l'intervieweur beaucoup de tact pour leur démontrer sa capacité à les *comprendre*, c'est-à-dire à ne pas rapporter immédiatement dans la grammaire publique celles de leurs actions dont le sens pleinement positif est à rechercher dans une autre grammaire<sup>27</sup>.

### *Prévisibilité et explicabilité*

Nous en venons ainsi à la question posée : comment l'approche grammaticale ici évoquée peut-elle endosser des tâches comme la prévision des chances d'agir et l'explication de l'action par le passé de l'acteur ? La prévision, d'abord. Dans un tel modèle, elle nous semble devoir être envisagée depuis la considération des fautes grammaticales qu'il arrive aux individus de commettre. Car ces fautes, on l'a dit, sont rendues prévisibles par la présence ou l'absence dans l'environnement immédiat des personnes (ou forme de vie) de certaines discontinuités physiques et comportementales qu'ils peuvent, ou qu'ils pourraient, constituer en raisons d'agir dans telle ou telle grammaire. Prévoir l'action, dans cette perspective, est une opération qui implique avant tout l'examen de la façon dont les formes de vie sont organisées et fournissent aux personnes des chances d'agir ou de ne pas agir. L'attention ne porte donc pas directement sur la socialisation des individus mais plutôt sur les appuis de cette socialisation (non pas : savoir lire, mais plutôt : avoir des livres chez soi). Elle se fonde par conséquent sur l'analyse, y compris statistique, de la présence ou de l'absence de certains objets, outils cognitifs ou dispositifs dans certaines formes de vie et plus largement, sur un examen de la place que chacun occupe dans la structure sociale ou organisationnelle, en tant que celle-ci lui donne accès ou non, actuellement, à certaines raisons d'agir. Cette perspective

---

<sup>27</sup> Comme l'écrit M. Pollak, « mesurer, ne serait-ce qu'implicitement, l'expérience concentrationnaire à l'aune de la morale courante revient à imposer aux survivants une exigence intenable, à savoir le comportement constamment héroïque permettant la survie dans la dignité » (p. 250). C'est aussi pourquoi savoir respecter la pluralité grammaticale de l'expérience qu'ont vécue les personnes s'impose si impérieusement à tout chercheur qui souhaite authentiquement comprendre (et non d'abord juger) le comportement actuel de ces personnes – comme par exemple, dans le cas examiné par M. Pollak, l'impossibilité que manifestent beaucoup d'interviewées, et dont elles s'excusent, à « condamner en bloc » leurs bourreaux (p. 56).

respecte le principe d'indétermination en ce qu'elle suggère que les individus sont susceptibles de changer pour peu leur environnement immédiat change, ce qui interdit de les enfermer dans un destin<sup>28</sup>.

De son côté, l'explication de l'action par le passé de l'acteur nécessite, on l'a dit, d'admettre qu'il existe une continuité minimale des individus à travers le temps. Nous donnons à cette continuité le nom de *tendances à agir* (ou *élans* et *attentes*). Le pluriel a ici toute son importance, car c'est lui qui permet de représenter, dans le type d'explication que nous visons, le principe de pluralisme. Ces élans et ces attentes, qui sont communiquées aux personnes par l'action qu'elles accomplissent dans telle ou telle situation (action qui est d'une certaine grammaire), se prolongent dans la situation suivante, où ils peuvent s'avérer fautifs, car contradictoires avec la grammaire de l'action qui y est alors attendue<sup>29</sup>. Ainsi, lorsque le mari de Ruth refuse, bien qu'elle l'en supplie, d'accepter d'émigrer à l'étranger, alors qu'il en est encore temps (commettant ainsi une faute de réalisme), c'est que des élans de confiance et des attentes de légalité lui ont été communiqués dans des situations précédentes : celles, entre autres, où il apprit à accorder toujours « sa confiance en un destin voulu par Dieu » et celles où il acquit une « foi aveugle dans une Allemagne “ Etat de droit ” » (p. 87). De même, lorsqu'une déportée montant dans le train pour Auschwitz refuse de manger un sandwich parce qu'il n'est pas « kasher », ce qui paraît à son amie un tragique manque de réalisme (p. 145) doit être expliqué par des élans et des attentes reçus précédemment. Comme on le voit, l'enquête sur les origines historiques des tendances à agir qui se manifestent dans l'action peut ici se porter sur des temporalités très courtes (à l'échelle d'une journée ou même de quelques secondes) aussi bien que sur de très longues, à l'échelle d'une vie ou, comme l'a suggéré M. Pollak, de plusieurs générations (p. 314-315). Elle peut se prolonger et s'affiner en mettant en lumière de quelle façon les formes de vie dans lesquelles les personnes ont vécu, leur ont fourni des raisons d'agir à l'appui des élans et des attentes qu'ils ont plus tard manifestés. Elle peut se porter, enfin, sur l'histoire même de ces formes de vie en analysant la façon dont, par exemple d'une génération à l'autre, elles ont évolué.

\*

\*      \*

---

<sup>28</sup> Elle permet en cela de susciter et d'alimenter une critique qui soit moins celle des acteurs ou de leurs actions que celle des dispositifs qui les encouragent à certaines formes d'action.

<sup>29</sup> On a proposé d'appeler « sociologie du conatus » cette approche, par opposition aux sociologies de l'habitus.

La démonstration qu'il est possible de ne pas renoncer à la prévision des chances d'agir et à l'explication de l'action par le passé de l'acteur, tout en maintenant sa démarche sous les auspices des postulats de pluralisme et d'indétermination, constitue un apport majeur de *L'expérience concentrationnaire* à la sociologie des épreuves. Mais on l'a dit, la position ainsi esquissée est délicate et exigeante, tant peut s'avérer forte la tentation d'en revenir, au prétexte qu'on se livre à des tâches prédictives ou explicatives, à une vision réductionniste et déterministe du monde social. Il vaut la peine, sous ce rapport, d'admettre la pertinence, mais aussi de faire remarquer les limites, des conceptions de l'existence humaine propres à la sociologie de la légitimité culturelle et de la reproduction. « Essayer de comprendre une vie comme une série unique et à soi suffisante d'évènements successifs sans autre lien que l'association à un " sujet ", dont la constante n'est sans doute que celle d'un nom propre, est à peu près aussi absurde, écrit Pierre Bourdieu<sup>30</sup>, que d'essayer de rendre raison d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure du réseau, c'est-à-dire la matrice des relations objectives entre les différentes stations » (cité p. 21). Pareille affirmation a l'avantage de souligner l'importance, pour le chercheur, de replacer les personnes dont il étudie l'action, dans les différentes formes de vie au sein desquelles elles ont vécu et où elles ont trouvé à leur disposition certaines raisons d'agir et de ne pas agir, si, du moins, il se donne pour but d'essayer d'expliquer comment ces personnes ont acquis les tendances qu'elles ont plus tard manifestées. Mais on est en droit de se demander si la métaphore spatiale du trajet en métro est, au fond, la plus adéquate pour rendre compte de cette dynamique d'acquisition et plus largement, de ce qu'est une existence humaine. La structure d'une vie est-elle une série de points fixes préexistants et prédéterminés, à l'image des stations du métro, à travers laquelle chaque individu se déplacerait ? Est-elle un réseau ferré où les possibilités de parcours sont, par définition, limitées et connues à l'avance ? Reconnaître les postulats de pluralisme et d'indétermination nous conduit à une vision différente, où la mise à l'épreuve par les individus, à des niveaux différents, de ce qu'il y a d'institué dans leurs relations, devient l'élément central de leur existence. Une métaphore adéquate à cette vision serait plutôt, dès lors, l'improvisation musicale : chaque nouvelle note, en introduisant par rapport aux précédentes une déviation, constitue une épreuve, qui transforme, et le musicien, et son public, et modifie à leurs yeux la valeur et le sens général de l'œuvre en train d'être créée ; les notes encore à venir peuvent certes être rendues prévisibles, pour qui sait rapporter ce qu'il est

---

<sup>30</sup> Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62/63, 1986, p. 72.

en train d'écouter à d'autres œuvres du même genre ou à des standards, mais elles n'en restent pas moins indéterminées, y compris pour le musicien lui-même ; quant à l'émotion musicale (joie, déception, lassitude, etc.) qui saisit le musicien et son public, elle trouve une explication dans le fait que les notes précédentes, et les réactions d'autrui, leur ont communiqué certains élans et les ont placés dans des attentes, que la note qui vient d'être jouée, a confirmés, ou contrariés.